

SERVICE POLICE INTERCOMMUNALE Du RHONY-VISTRE-VIDOURLE



Rapport d'Activités de L'année 2015

Le Chef de Service MARRA J-L
Le Chef de Service PUECH C.

SOMMAIRE

I) Préambule	P3
II) Le personnel.....	P4
III) Réunions de travail.....	P5
IV) Opérations spéciales :	
a) Surveillance des fêtes Votives.....	P5
b) Surveillance des commerces.....	P6
c) Surveillance des déchetteries.....	P6
V) Les chiffres du service :	
a) Nombre total d'interventions	P7
b) Nombre d'interventions par commune.....	P7 et 8
c) Nombre d'interventions de jour.....	P8
d) Nombre d'interventions de jour par commune.....	P9
e) Source des appels	P9
f) Nombre de T.A total.....	P10
g) Nombre de T.A par commune	P10
h) Interpellations et remises à OPJ.....	P11
i) Autres écrits et procédures.....	P11
j) Cellule de citoyenneté.....	P12
VI) Analyse du déroulement du service	P12

I) Préambule

2015 aura vu les premiers travaux de la commission de sécurité présidée par monsieur FOUCON, Maire de Boissières, soumis au conseil communautaire.

Même si certains projets (C.S.U, mutualisation...) n'ont pas fait l'unanimité auprès des élus, la réussite des travaux de cette commission est la mise en place de la cellule de citoyenneté à la mi-janvier 2015.

Après quelques tâtonnements, mesdames et messieurs les maires se sont appropriés l'outil et n'hésitent plus à le mettre en œuvre, dans le cadre des rappels à l'ordre, pour de petits faits de délinquance.

Malgré quelques jeunes qui ne comprennent pas la mise en garde qu'est le rappel à l'ordre avec la validation de Madame la Procureure, la majorité des mineurs étant reçu avec leurs parents, rentrent dans le droit chemin.

Outre les rappels à l'ordre, cette cellule, toujours sous l'égide de Madame la Procureure, peut également procéder à des transactions, comme par exemple en cas de dégradation de bien public, ainsi qu'à des mesures parentales, en cas de mise en cause de jeunes mineurs.

Sans se substituer aux services de justice, ce panel de procédures simples, assoit l'autorité des maires, et permet d'éviter de lourdes procédures judiciaires aux mis en causes.

Le service de Police Intercommunale, s'est vu équipé cette année du système de verbalisation électronique (P.V.E), après une complexe procédure d'inscription auprès du centre national de traitement des timbres amende, nous avons pu clore notre régie de recette, et détruire les quelques carnets de formulaires encore en notre possession.

Ce système facilite grandement la verbalisation au stationnement, mais n'est pas plus rapide en ce qui concerne les verbalisations au code de la route, mais a tout de même l'avantage d'avoir supprimé la gestion administrative et le suivi des infractions.

Concernant la coopération des services de sécurité, après accord du président nous avons adhéré à la proposition du ministère de l'intérieur, de nous doter d'un équipement radio, compatible avec notre système actuel, nous permettant de communiquer directement avec les Gendarmes en cas de grosse intervention.

L'installation de ce moyen de communication, en cours d'élaboration, profitera également sans aucune modification de leur part à toutes les polices municipales du territoire. Nous serions le premier service doté de ces radios dans le département du Gard.

Pour terminer, l'année 2015, aura également été l'année de la confirmation de l'efficacité de la toute jeune équipe de jour au sein de notre service, comme étant l'outil complémentaire à tous les services existants.

Les chiffres qui suivent nous le prouvent.

II) Opérations Spéciales :

A) Surveillance des fêtes Votives :

En 2015, 42 nuits de surveillance des fêtes votives ont été effectuées.

Contrairement à l'année 2014, en plus de petites rixes sans importance entre personnes alcoolisées, quelques faits majeurs sont à déplorer, dont tout de même trois se sont terminés au tribunal, deux pour outrages et violences et un beaucoup plus grave, ou un jeune de Vestric a été agressé aux abords de la fête après l'heure de fermeture du bal, et laissé dans un triste état pour une cigarette.

Un autre fait concernant une rixe avec arme, a obligé Monsieur le Maire de Vergèze à avancer l'heure de fermeture du bal et du bar.

Les autres faits marquants sont des rixes avec mouvement de foule, souvent à l'origine d'éléments extérieurs au village, comme à Aubais avec des jeunes de Gallargues, et Uchaud avec des jeunes de Bernis.

Les points noirs de ces fêtes votives restent pour nous, les chevauchements de dates, qui nous obligent à laisser un site sans surveillance pour s'occuper d'un autre, la différence d'heure de fermeture des festivités nous permettant tout de même d'assurer les fermetures de bals.

Autre problème, sur d'autres communes, les sonorisations de bar, qui vont parfois jusqu'à couvrir la musique de l'orchestre, ce point, fera l'objet d'une réflexion de la commission de sécurité courant 2016, avec l'objectif d'y trouver une solution.

Cette année encore, grâce à l'enveloppe budgétaire accordée au service par Monsieur le Président et, Mesdames et Messieurs les élus, les agents ont pu effectuer des heures supplémentaires qui ont permis, un renfort de personnel sur les fins de semaine.

Ce renfort d'effectif, permet une sécurité plus importante lors des interventions au cœur de la foule, mais implique que les agents ne posent que très peu de congés en période estivale, et rognent sur leur temps de repos pour effectuer ces retours.

B) Surveillance des commerces pour les fêtes de fin d'année :

Compte tenu de l'actualité nationale en ces périodes de fêtes, notre service a débuté beaucoup plus tôt cette année la surveillance des commerces, à partir du 1^{er} décembre au lieu de mi-décembre comme les années précédentes.

Comme chaque année en collaboration avec les polices municipales du territoire, qui se concentrent sur le cœur de leur village respectif, nos patrouilles ont sécurisé une bonne quinzaine de commerces disséminés le long de la nationale 113, jusqu'à l'heure de leur fermeture.

Des prises de contact régulières à la sortie du personnel, ainsi qu'avec les responsables, ont permis de mesurer combien ce service était apprécié.

Pour la seconde année consécutive cette surveillance a été étendue aux patrouilles entre midi et quatorze heures.

Nous pouvons nous réjouir du bon résultat de ce dispositif spécial, à la vue du nombre de faits délictuels, lors de nos horaires de surveillance, la seule tentative d'effraction à déplorer, concerne l'enseigne « la Foir'fouille » dans la nuit du 24 décembre à 3h10, ou une grille fut arrachée, mais les malfaiteurs n'ont pu y pénétrer.

C) Surveillance spécifique des déchetteries :

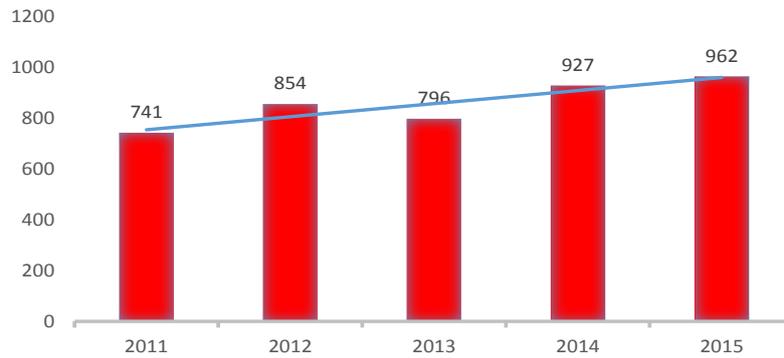
Les rondes régulières de la patrouille de jour, ajoutées à l'installation des bennes à capot, ainsi que des systèmes de vidéosurveillance, ont porté leur fruits, si bien que les sites ne sont pratiquement plus visités entre midi et quatorze heures et en soirée.

Les missions de l'équipe de jour, ont été redéfinies, et même si les déchetteries sont des passages obligés de la patrouille, ils n'en sont plus la priorité, et cette disponibilité permet, d'autres surveillance, telle que celle des commerces.

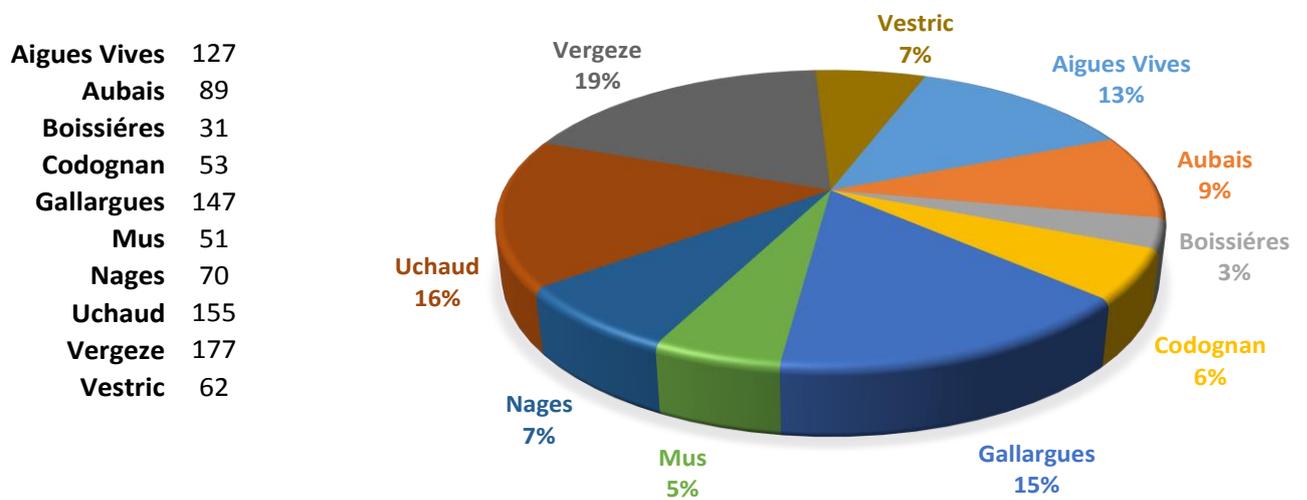
Il reste toutefois la problématique des Dimanches, ou aucune présence de dissuasion, n'évite les visites des bennes à tout venant, qui alimentent les marchés aux puces ; il n'y a pas de perte financière, lorsqu'il y a vol dans ces bennes, mais la présence d'individus sur les plateformes, engendre souvent des dégradations sur les locaux et autres installations.

III) Les chiffres du service

a) Nombre total d'interventions

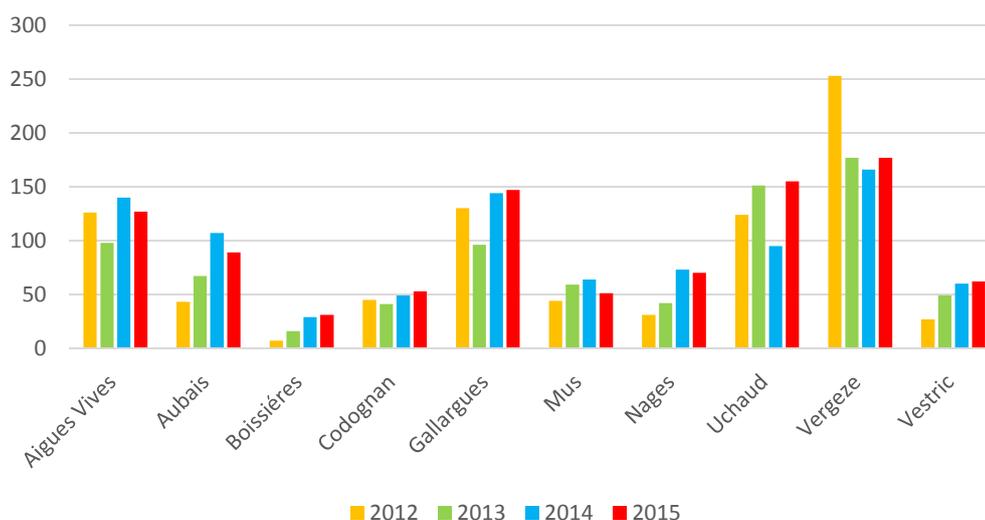


b) Nombre d'interventions par commune



Évolution du nombre d'interventions sur quatre ans :

	2012	2013	2014	2015
Aigues Vives	126	98	140	127
Aubais	43	67	107	89
Boissières	7	16	29	31
Codognan	45	41	49	53
Gallargues	130	96	144	147
Mus	44	59	64	51
Nages	31	42	73	70
Uchaud	124	151	95	155
Vergeze	253	177	166	177
Vestric	27	49	60	62



c) Nombre d'interventions de jour

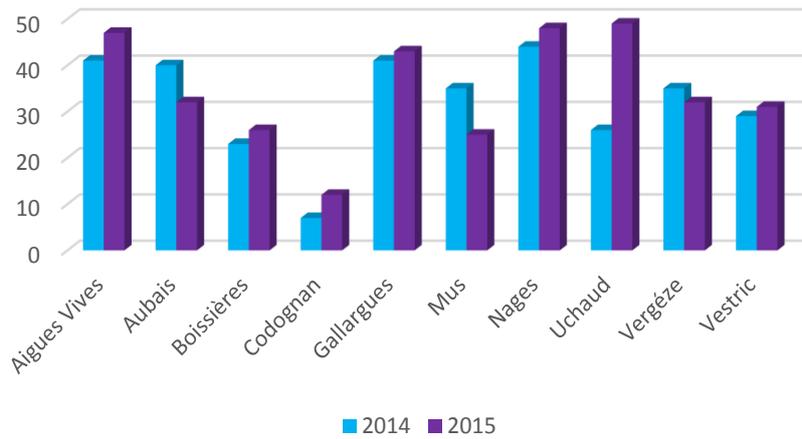
Pour 2014 : 358

Pour 2015 : 345

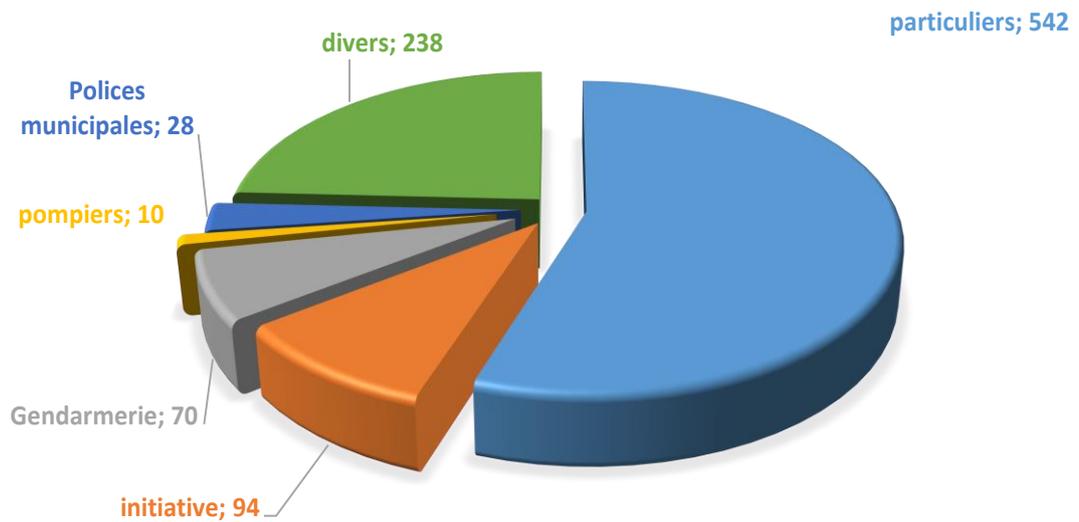
Pour l'année écoulée, nous pouvons constater une légère stagnation du nombre d'interventions de l'équipe de jour, chiffre qui représente tout de même approximativement un tiers des interventions de la Police Intercommunale, réalisées par un équipage de deux agents.

d) Nombre d'interventions de jour par commune

	2014	2015
Aigues Vives	41	47
Aubais	40	32
Boissières	23	26
Codognan	7	12
Gallargues	41	43
Mus	35	25
Nages	44	48
Uchaud	26	49
Vergèze	35	32
Vestric	29	31



e) Sources d'appels



La rubrique divers, comprends les appels des élus, des chefs de service et des déclenchements d'alarmes des bâtiments communaux et intercommunaux.

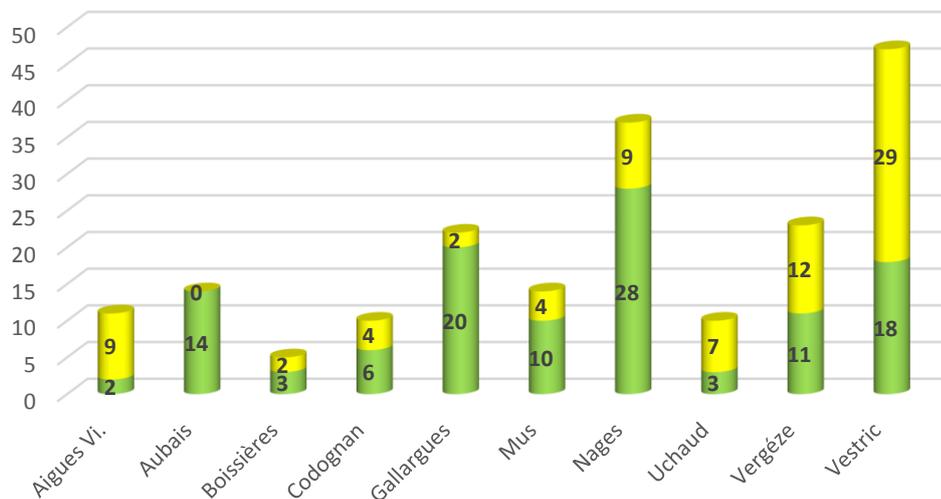
On constate cette année encore une progression du nombre d'appels de particuliers : 542 en 2015 contre 485 en 2014, les transferts d'appels d'autres services de Police municipale, ainsi que la communication de notre numéro par divers supports tels que cartes, bulletins municipaux ou simplement bouche à oreille, ont bien fonctionné.

f) Nombre de TA établis par le service de la police intercommunale pour l'année 2015

Le nombre de verbalisations pour l'année s'élève à **193**, soit 115 verbalisations par timbres amendes et 78 verbalisations par Pve (verbalisation électronique).

g) Nombre de TA par commune

	Aigues Vi.	Aubais	Boissières	Codognan	Gallargues	Mus	Nages	Uchaud	Vergéze	Vestric	Total
TA	2	14	3	6	20	10	28	3	11	18	115
Pve	9	0	2	4	2	4	9	7	12	29	78
Total	11	14	5	10	22	14	37	10	23	47	193



La verbalisation par formulaires timbre-amende, s'est terminée le 30 septembre 2015, pour terminer le traitement des souches avec le tribunal de police, ainsi que l'encaissement par chèque ou autre, la régie de recette est close au 31 décembre 2015.

Le lien avec le centre de traitement des amendes, étant effectif depuis le 1^{er} octobre, les verbalisations électroniques via Pve sont opérationnelles depuis cette date.

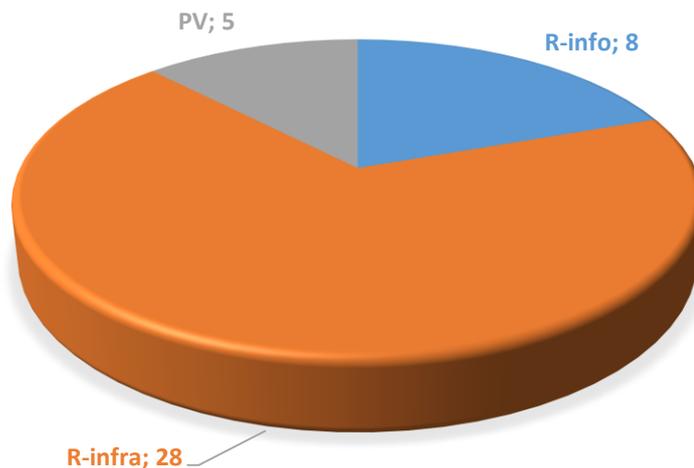
h) Nombre d'individus interpellés, en 2015, et remis à l'O.P.J

Légère augmentation du nombre d'interpellations en 2015 avec un total de 16 remises à l'OPJ contre 14 en 2014.

2015	Vergéze	Gallargues	Nages	Mus	Aigues-vives	Uchaud
Vol simple sur chantier					2	
Refus obtempérer et mise en danger	3					
Stupéfiants					2	
Défaut de permis		1				
Vol avec effraction						2
Conduite sous emprise de l'alcool	1	3 dont une avec dégradation	1	1		

i) Autres Ecrits et procédures :

41 procédures ont été relevées par rapports ou Procès-Verbaux, en détail :

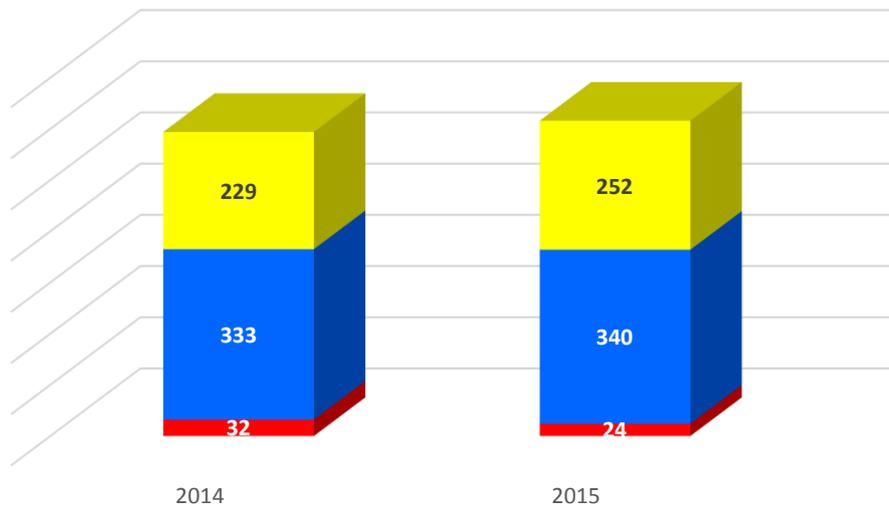


j) Cellule de citoyenneté :

Premier bilan positif concernant l'activité de la cellule de citoyenneté, sans rentrer dans le détail des affaires, nous sommes en mesure d'annoncer que 9 procédures ont été menées à bien : 7 rappels à l'ordre dont 2 à Codognan, 1 à Aubais, 1 à Vestric, 2 à Vergèze, et 1 à Uchaud. Ainsi que deux mesures parentales, une à Aigues Vives et une à Vergèze.

IV) Déroulement des horaires du service :

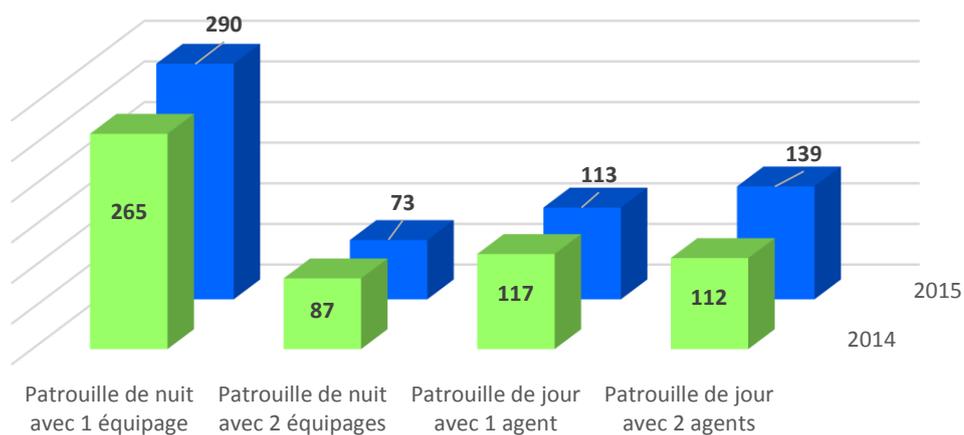
	Patrouille de 19h30 à 5h00	Patrouille de 18h00 à 3h30	Patrouille de jour
2014	32	333	229
2015	24	340	252



Concernant les patrouilles de nuit de 19h30 à 5h00, la baisse est due à l'absence d'un agent dans une équipe suite à une mutation dans l'éducation nationale, durant un peu plus de trois mois, car lorsqu'il n'y a qu'une patrouille sur le terrain, l'horaire 18h00 à 3h30 est privilégié.

Composition des patrouilles :

	Patrouille de nuit avec 1 équipage	Patrouille de nuit avec 2 équipages	Patrouille de jour avec 1 agent	Patrouille de jour avec 2 agents
2014	265	87	117	112
2015	290	73	113	139



Les chiffres 2015 ont une nouvelle fois prouvé l'efficacité du service de par le nombre d'interventions, et sa reconnaissance auprès de la population au vu du nombre d'appels reçus. L'ensemble des équipes, ayant maintenant un rythme de croisière, les chiffres ne varient que très peu d'une année sur l'autre, les seuls éléments pouvant apporter une fluctuation de ceux-ci, serait un changement de priorité dans les missions ou un mouvement de leur personnel.